

AVIS DE PUBLICITÉ ET DE MISE EN CONCURRENCE

COMMUNE DE MIRAMAS

AVIS OUVERT A CANDIDATURES MISE EN VENTE IMMEUBLE COMMUNAL

En exécution de la délibération n°124-2021 du conseil municipal en date du 27 mai 2021, il sera procédé sur le territoire de la Commune de Miramas, à une mise en vente d'un immeuble communal sis 32 avenue du Royaume Uni, ZAC des Molières, cadastré section AH n°99 et dénommé «La Tahitienne».

Description : L'immeuble comporte un bâtiment à usage industriel (ou professionnel) d'une contenance de 1350 m² en rez-de chaussée (atelier) et 130 m² en mezzanine (bureaux) sur un terrain d'une superficie totale de 3125 m². Des travaux sont à prévoir pour remettre l'immeuble en état de fonctionnement.

Conditions de la vente :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges du bien en Mairie de Miramas, Service Urbanisme et Foncier, rue Parmentier.

Horaires d'ouverture au public : lundi – mardi et jeudi de 08h30 à 12h00

Les offres des candidats acquéreurs doivent être remises sous pli cacheté ou déposées au service urbanisme et foncier contre récépissé de dépôt, au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce.

L'immeuble est vendu libre de toute occupation.

Mise à prix : 540 000 €

Critère d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

La visite du site se fera sur rendez-vous. Téléphone : 04.90.58.79.88

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service Urbanisme et Foncier de la Mairie de Miramas.

Fait à Miramas le 10 juin 2021

Frédéric VIGOUROUX
Maire de Miramas